

déliçates, c'était le Séminaire de Québec, aujourd'hui encore le fidèle héritier de ses sentiments. Oui, N. T. C. F., nous en prenons à témoin les membres du clergé et les prêtres étrangers qui nous visitent : l'exemple de Mgr de Laval n'a-t-il pas été fidèlement suivi depuis plus de deux siècles ? Où, ailleurs que dans la maison fondée par ses largesses, trouverait-on un accueil plus cordial ? Le prêtre ne s'y trouve-t-il pas au milieu de frères toujours heureux de le revoir ?

Bonté pleine d'attraits, tel était un des charmes du caractère de Mgr de Laval : ceux qui vivaient dans son intimité admiraient encore sa mansuétude, *non percussorem*, a dit S. Paul. Rappelez-vous, N. T. C. F., quelle modération il déploya en présence d'un gouverneur, son ancien ami, qui, oublieux de tous ses devoirs les plus sacrés, était venu l'assaillir avec ses gens en armes. Notre prélat, calme et résigné, se tient au pied des autels et prie pour son persécuteur, à l'exemple de S. Thomas Becket, prêt comme lui à donner son sang pour la justice. Ce mépris de la vie, il s'y était préparé depuis longtemps, en renonçant à tous les biens de la terre. L'évêque *ne doit pas être porté à un gain honteux. non lucri cupidum* (Tite I, 7.) ; et notre illustre père en Jésus-Christ avait poussé le désintéressement jusqu'à l'héroïsme. Héritier d'une des plus grandes familles du royaume de France, il renonce à ces titres en faveur de ses frères. Les biens qu'il se réserve et ceux qu'il accepte de la munificence de ses bienfaiteurs, il en dispose pour son Eglise et son Séminaire. Il ne garde rien pour lui. Il veut vivre et mourir,